



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

établissements

Question écrite n° 50856

Texte de la question

M. Nicolas Dhuicq attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur les portiques de sécurité installés à la maison centrale de Condé-sur-Sarthe. En effet, l'accès au terrain de sport de la prison se fait par un corridor au milieu duquel se trouve un portique de détection de métaux. Or la topographie du lieu fait que les détenus peuvent le contourner très largement, en entrant et en sortant du terrain de sport. Aussi souhaite-t-il pourquoi un tel portique a été installé à un endroit où les détenus ne sont pas obligés de le franchir.

Texte de la réponse

Afin de pallier les difficultés liées à l'emplacement initial du portique de détection de masse métallique dans les couloirs d'accès aux terrains de sport du centre pénitentiaire de Condé-sur-Sarthe, en plus de la vigilance constante dont font preuve les personnels lors de la mise en place des mouvements, l'installation de barrières de contrainte amovibles permettant de faciliter le contrôle des personnes détenues a fait l'objet d'une étude. Les portiques d'accès aux promenades et aux terrains de sport ont finalement été décalés sur le côté par rapport à leur emplacement initial, l'idée étant de permettre le passage de personnes à mobilité réduite. Le passage sous les portiques a suscité de grandes tensions à l'ouverture de l'établissement, les personnes détenues n'étant pas habituées, en maison centrale, à se soumettre à ces mesures de contrôle technique. Toutefois, le chef d'établissement est parvenu, par l'encadrement des mouvements, par la philosophie de fonctionnement impulsée à sa structure et par la présence des personnels, à faire admettre le portique dans le quotidien des personnes détenues.

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Dhuicq](#)

Circonscription : Aube (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50856

Rubrique : Système pénitentiaire

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 février 2014](#), page 1736

Réponse publiée au JO le : [20 janvier 2015](#), page 425